



PROFS EN NÉGO !

Campagne REER Tournée du Fonds de solidarité FTQ

Voici la liste des établissements visités au cours des deux prochaines semaines dans le cadre de la tournée du Fonds de solidarité FTQ.

Pour voir la liste complète, rendez-vous sur notre site web : à syndicatchamplain.com.

24 janvier

(AM) CFP Jacques-Rousseau

(PM) École secondaire Jacques-Rousseau

25 janvier

École secondaire et CFP Gérard-Filion

École du Jardin-Bienville

26 janvier

(AM) École Sainte-Claire

(PM) École Tourterelle

École Gaétan-Boucher

29 janvier

CFP Pierre-Dupuy

1^{er} février

École Lionel-Groulx

École Marie-Victorin (Pavillon l'Herbier)

2 février

CEA des 16-18 ans

École Marie-Victorin (Pavillon Le Jardin)

5 février

École Saint-Joseph

École du Curé-Lequin/École Saint-Jude

6 février

École secondaire Saint-Edmond

8 février

École régionale du Vent-Nouveau

9 février

École secondaire de l'Agora

École Samuel-De Champlain

Lettre aux commissaires

Mardi le 23 janvier, accompagnée de plusieurs d'entre vous, je devais lire ce texte au Conseil des commissaires.

Malheureusement, Mère Nature en a décidé autrement. Je vous le présente quand même dans cet Info, car il explique bien où nous en sommes dans les négociations. Il sera aussi, bien sûr, remis aux commissaires.

C'est bien la 1^{re} fois que je suis déçue par une journée de congé imprévue !

Madame la présidente,
mesdames et messieurs les commissaires,

La journée du 14 novembre dernier a sonné le coup d'envoi de la négociation locale entre le Syndicat de Champlain qui représente environ 3500 enseignantes et enseignants et la commission scolaire Marie-Victorin.

Afin d'y être prête, depuis le printemps dernier, une équipe d'enseignants et de conseillers a analysé la convention collective locale clause par clause, l'a comparée à plusieurs autres ententes locales et l'a harmonisée avec l'entente nationale. Ce ne fut pas une mince tâche car je vous le rappelle, notre entente actuelle a été signée en 1999 lors de l'unification des six commissions scolaires.

Au même moment, nous tentions aussi de nous entendre avec la Commission scolaire sur un protocole de travail afin de faire de ces négociations un succès. Malheureusement, nous avons fait face à un employeur qui nous a démontré clairement son intention de s'investir le moins possible monétairement dans cette négociation. Pourtant, depuis 18 ans, on ne peut pas dire que le budget alloué pour la négociation locale ait été déficitaire à la Commission scolaire Marie-Victorin.

Cet automne, nous avons aussi consulté les délégués syndicaux des établissements qui connaissent bien la réalité de leur milieu et nous avons offert plusieurs ren-

contres de consultation pour les enseignantes et enseignants de tous les secteurs.

Depuis le 14 novembre, l'équipe de négociation syndicale travaille afin de maintenir, mais aussi de bonifier certains aspects de nos conditions de travail en tant qu'enseignante et enseignant. Nous avons tous comme objectif d'offrir un service de qualité aux élèves. Nous croyons, par contre, que pour y arriver, nous devons être reconnus professionnellement et nous devons œuvrer dans des établissements où règnent de bonnes relations de travail ! À l'heure où nous nous parlons, il est primordial d'asseoir des conditions professionnelles qui priorisent la conciliation travail-famille.

Nous portons aussi une attention particulière dans nos demandes aux enseignants à statut précaire. Nous avons besoin que nos jeunes enseignants demeurent actifs et pour contrer le phénomène d'exode dès les cinq premières années de leur carrière, la Commission doit comprendre et réagir en déterminant des conditions de travail qui enrayeront leur précarité d'emploi.

Mais voilà, après des débuts de négociation qui allaient bon train, des avancées dans plusieurs textes et même quelques clauses mineures paraphées, les travaux stagnent à la table de négociation. Nous attendons des réponses qui ne viennent pas; des propositions de textes qui n'aboutissent pas.

En effet, nous nous heurtons à des représentants de l'employeur qui ne semblent pas avoir les mandats clairs pour négocier certaines clauses et qui changent d'idée à la dernière minute. Comment la Commission peut-elle nous expliquer cela ? Ce manque de préparation ralentit considérablement le rythme de travail à la table et cette situation, dans le contexte actuel, est tout à fait inacceptable.

Ce soir, membres des commissaires, nous avons l'obligation de vous avertir que nous nous interrogeons sur le sérieux de la partie

Suite au verso



Lettre aux commissaires (suite)

patronale quant à son implication dans le processus. Nous nous questionnons à savoir si la Commission scolaire investit toutes les ressources nécessaires à la réussite de ces négociations. Une entente négociée et signée à la satisfaction de tous, cela signifie que la Commission scolaire Marie-Victorin doit investir du temps, de l'argent et qu'elle doit déléguer de réels pouvoirs décisionnels à ses négociateurs.

D'ailleurs, vous devez aussi comprendre qu'à l'heure où nous sommes rendus, nous devons parallèlement négocier un nouveau protocole de travail car celui signé en novembre dernier se termine cette semaine, le 26 janvier. Nous nous entendons avec la Commission scolaire sur le fait qu'il est nécessaire de poursuivre le travail de négociation, mais ce n'est pas le cas en ce qui concerne l'aspect financier et le temps de rencontre. Le protocole que nous attendons doit contenir des règles équitables et justes et non des propositions qui n'avantageront qu'une seule des parties. Agir ainsi, c'est mettre en péril le travail de négociation.

Afin d'en arriver à une entente de principe avant le mois d'avril, voici ce que nous, les enseignantes et enseignants, réclamons à la Commission scolaire. Tout d'abord, il faut permettre aux négociateurs d'être entièrement disponibles et d'avoir le pouvoir de prendre de réelles décisions qui feront avancer les travaux et leur dénouement. Ensuite, il faut injecter de l'argent de façon considérable et nécessaire : nous parlons ici d'un investissement financier qui répondra aux besoins de la négociation locale et qui démontrera que l'employeur accorde de l'importance au contrat de travail de ses enseignants.

Notre objectif est clair : offrir à tout le personnel enseignant des conditions de travail où chacun pourra s'épanouir à son plein potentiel faisant ainsi rayonner ses forces vives et le meilleur de lui-même, et ce, pour le sentiment d'appartenance, pour la persévérance et pour la réussite des élèves.

Veillez agréer mes meilleures salutations,

Caroline Manseau

Accès à la propriété Soirée d'information

En collaboration avec Desjardins Caisse de l'Éducation, le Comité des jeunes du Syndicat de Champlain vous invite à une soirée d'information sur l'accès à la propriété. Un représentant de la Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL) animera la rencontre.

**Le jeudi 8 février 2018
de 16 h 30 à 18 h
au bureau du Syndicat
(Salle Lionel-Bergeron)
7500, chemin de Chambly,
à Saint-Hubert**

INSCRIPTION OBLIGATOIRE

Vous devez signifier votre intérêt à participer à cette rencontre en utilisant le formulaire électronique prévu à cet effet à syndicatchamplain.com, dans l'onglet « Inscriptions ». Le nombre de places est limité. Un courriel confirmant votre inscription vous sera envoyé quelques jours avant la rencontre.

Date limite d'inscription : Le vendredi 2 février 2018.

Les conjointes et conjoints sont les bienvenus.

Sébastien Potvin, responsable
Comité des jeunes

Comptes rendus Assemblée des personnes déléguées

Pour lire le compte rendu de l'assemblée spéciale des personnes déléguées du 16 janvier dernier, rendez-vous à syndicatchamplain.com !

Vous y trouverez aussi le nouveau plan de visibilité et les détails des actions qui se déploieront dès cette semaine.

N'oubliez pas de vous prendre en photo en groupe devant nos affiches « Prof's en négo ! », vêtus de noir et portant vos brassards. Faites-les nous parvenir pour diffusion sur les réseaux sociaux à :

mmessier@syndicatdechamplain.com

Rebondir après l'épreuve

**Venez célébrer la Journée internationale des femmes 2018
avec Josée Boudreault et Louis-Philippe Rivard !**

Après avoir subi un AVC à l'été 2016, c'est avec détermination que Josée remonte sur scène pour une conférence mémorable, drôle et touchante.

Heureuse de retrouver son public, elle sera accompagnée de Louis-Philippe, son conjoint pour nous partager son histoire et sa façon de traverser les grandes et les petites épreuves de la vie avec positivisme. Exemples de force, de ténacité, de courage et de résilience, ils sauront vous émouvoir, vous faire rire et vous faire réfléchir par leur témoignage vibrant et leur complicité hors du commun.

Une conférence à ne pas manquer qui saura assurément vous inspirer dans votre cheminement personnel.

**Souper-conférence
28 février 2018, à 18 h
au bureau du Syndicat,
à St-Hubert.**

**Prix du billet pour le souper-
conférence : 25 \$.**

Les places sont limitées ! Vous devez vous inscrire rapidement à syndicatchamplain.com en cliquant sur « Inscriptions ».

Pour vous assurer de recevoir votre billet par courrier syndical avant la soirée, le paiement doit nous être envoyé au plus tard le mercredi 14 février. Vos billets vous seront acheminés dans le courrier du 21 février.

Tous les billets doivent être payés à l'avance. Aucune vente à la porte.

Le Comité des femmes

